

Sarah Noir et Geneviève Petitpierre

La prévention de la maltraitance envers les personnes avec une déficience intellectuelle : présentation du programme ESCAPE-DD

Résumé

Comment aider les personnes avec une déficience intellectuelle à se protéger efficacement contre les abus ? Cet article présente le programme ESCAPE-DD, un programme éducatif spécifiquement conçu pour les personnes adultes avec une déficience intellectuelle légère où la prise de décision est enseignée à des fins de prévention.

Zusammenfassung

Wie kann man Personen mit einer geistigen Behinderung unterstützen, sich wirksam gegen Missbrauch zu schützen? Dieser Artikel präsentiert das erzieherische Programm ESCAPE-DD, welches für erwachsene Personen mit einer leichten geistigen Behinderung gedacht ist. Dieses Programm lehrt diese Personen, wie sie Entscheide im Hinblick auf die Prävention treffen können.

Introduction

Comparées aux personnes tout-venant, les personnes avec une déficience intellectuelle (DI) courent davantage de risques d'être victimes de maltraitance. La nécessité de les protéger de ce type de risques est devenue une priorité. Il y a quelques mois, une Charte pour la prévention des abus¹ a été rédigée et ratifiée par plusieurs grandes associations suisses soucieuses du respect de la dignité des personnes en situation de handicap. Savoir que la maltraitance existe constitue une dimension importante qui participe autant de la capacité individuelle que de la capacité collective à pouvoir s'en protéger. C'est la raison pour laquelle certains dispositifs estiment nécessaire de faire de l'information, voire de l'éducation préventive auprès des intéressé-e-s potentielle-s eux-mêmes.

¹ www.charta-praevention.ch/cms/fr [Consulté le 31 juillet 2012].

La maltraitance, de quoi parle-t-on ?

Le terme de maltraitance est polysémique. C'est-à-dire qu'il est susceptible d'être compris et défini de plusieurs manières. Nous avons choisi de retenir la définition proposée par le Conseil de l'Europe qui s'est spécifiquement penché sur la maltraitance à l'égard des personnes vivant des situations de handicap. Cette définition qualifie de maltraitant « tout acte, ou omission, qui a pour effet de porter gravement atteinte, que ce soit de manière volontaire ou involontaire, aux droits fondamentaux, aux libertés civiles, à l'intégrité corporelle, à la dignité ou au bien-être général d'une personne vulnérable, y compris les relations sexuelles ou les opérations financières auxquelles elle ne consent ou ne peut consentir valablement, ou qui visent délibérément à l'exploiter » (Brown, 2002, p. 9). Tomkiewicz et Vivet (1991) proposent quant à eux le terme de violence institutionnelle pour indiquer

qu'un système, une institution par exemple, peut parfois être à l'origine des faits concernés.

Formes et causes de maltraitance à l'égard des personnes avec une DI

Les abus envers les personnes avec une déficience intellectuelle peuvent prendre diverses formes. Il est d'usage de distinguer les négligences des violences agies, ces dernières recouvrant à la fois les abus physiques, sexuels, ainsi que les abus verbaux et psychologiques (Tomkiewicz et Vivet, 1991; Zuber, 1995). Dans les établissements éducatifs, certaines conditions liées à la vie en collectivité, pas toujours facile au sein des institutions, sont prédisposantes. Ces facteurs macro jouent un rôle non négligeable dans l'apparition du phénomène, tout comme l'est également la vulnérabilité des personnes elles-mêmes.

Hickson et al. (2008) rappellent que les personnes avec une DI sont particulièrement vulnérables au phénomène de maltraitance pour plusieurs raisons. La responsabilité en incombe en partie à leur communication limitée, à leur dépendance, à l'isolement social créé par la peur de la personne handicapée, mais surtout aussi aux limites de capacité qu'elles rencontrent lorsqu'il s'agit d'analyser et de juger ce qui se joue dans les situations sociales. Les personnes avec une DI rencontrent aussi des difficultés lorsqu'il s'agit de prendre des décisions ou d'imaginer des solutions pour se défendre d'une éventuelle menace extérieure. Rappelons cependant que les facteurs de risque se présentent rarement de façon isolée et que c'est généralement leur combinaison qui place la personne dans une situation de vulnérabilité (Petitpierre-Jost, 2002).

Aller au-delà de la vulnérabilité

Comme l'exprime Manciaux (2001), la notion de vulnérabilité présente un intérêt dans la mesure où « avec ses composantes biologiques, psychologiques et son approche épidémiologique, elle ouvre la voie à la résilience » (p. 323). Elle permet en effet de mettre l'accent sur les facteurs de protection qui, à l'inverse des facteurs de risques, permettent de « limiter l'exposition à la maltraitance » (Masse & Petitpierre, 2011, p. 106). Ainsi en vient-on à s'intéresser aux programmes qui ont pour objectifs de soutenir l'empowerment des personnes concernées et de promouvoir leurs ressources personnelles. Dans le cas présent, les programmes de prévention visent à outiller les personnes avec une DI afin qu'elles puissent apprendre à reconnaître un abus, agir pour s'en protéger et le dénoncer pour éviter qu'il ne se reproduise.

Le programme *Escape-DD*

ESCAPE-DD est un programme américain créé en 2008 par Khemka et Hickson pour les adultes avec une déficience intellectuelle. Ce programme a été élaboré suite au constat que les personnes avec une DI sont bien peu préparées et spontanément mal outillées pour affronter les menaces dont elles sont parfois la cible. Grâce à *ESCAPE-DD*, les personnes sont entraînées à une meilleure compréhension des situations à risque et à la prise de décision adéquate grâce à divers jeux de rôle et exercices évoquant des situations pouvant se produire dans la vie de tous les jours de la personne (Khemka, Hickson & Reynolds, 2005).

Organisation et contenu du programme *ESCAPE-DD*

La formation compte 20 séances de 40 minutes environ. Le programme est organisé en trois modules conçus de façon à faciliter la généralisation des apprentissages (Figure 1).

Le tableau 1 détaille le contenu du premier module du programme. Y figurent l'objectif principal de chaque leçon ainsi que les activités proposées en regard de cet objectif.

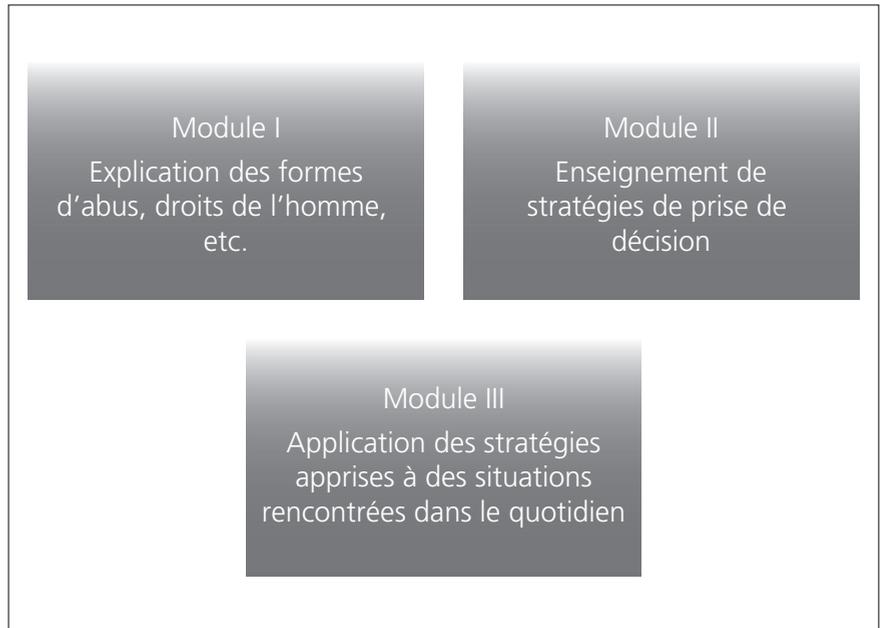


Figure 1 : Modules composant le programme *ESCAPE-DD*

Quarante et une vignettes sont présentées aux participant-e-s (Figure 2). On enseigne comment appliquer à ces situations une procédure de prise de décision en quatre étapes. Les étapes incluent :

- L'identification et la définition du problème, si problème il y a (cadrage) ;
- L'évocation de solutions possibles ;
- L'évaluation des conséquences des solutions envisagées ;
- La sélection de la solution qui semble la meilleure.

Une traduction française du programme *ESCAPE-DD* a été possible grâce à l'autorisa-

tion des auteurs et à l'action conjuguée de Petitpierre, Noir, Jungo et Bruttin. Dans la foulée, deux sessions de formation ont été proposées dans deux établissements spécialisés de Suisse romande accueillant des personnes adultes avec une déficience intellectuelle (Noir, 2011 ; Jonin, en préparation). Il ressort de ces applications un apport certain du programme pour les participant-e-s concerné-e-s et leur entourage, mais aussi la nécessité d'apporter certaines adaptations en vue de renforcer l'interactivité de la formation, de rendre le programme plus accessible et de penser une introduction plus progressive du thème.

	Objectifs du programme ESCAPE-DD
Unité 1	Identification des situations d'abus et des stratégies de contrôle
Leçon 1 Définition des situations d'abus	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les règles de fonctionnement du groupe (Activité 1) • Définir et donner des exemples de différents types d'abus (Activité 2) • Distinguer les différents types d'abus (Activité 3) • Résumer les concepts-clés d'abus (Activité 4)
Leçon 2 Compréhension des relations saines et abusives	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer la connaissance des concepts-clés de l'abus (Activité 1) • Identifier les relations saines et abusives (Activité 2) • Distinguer les relations saines des relations abusives (Activité 3) • Identifier les sentiments associés aux relations saines et abusives (Activité 4) • Distinguer les sentiments associés aux relations saines de ceux associés aux relations abusives (Activité 5)
Leçon 3 Empowerment: défendre ses droits & construire un sentiment de compétence personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la connaissance des sentiments qui peuvent être éprouvés dans les relations saines et abusives (Activité 1) • Reconnaître les droits individuels dans les relations interpersonnelles (Activité 2) • Identifier ce que nous attendons d'une relation interpersonnelle (Activité 3) • Augmenter le sentiment de contrôle (Activité 4) • Distinguer les idées utiles des idées inutiles en vue du contrôle (Activité 5)
Leçon 4 Interrompre l'abus et gérer le stress	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les droits dans les relations et le sentiment de contrôle (Activité 1) • Discuter des façons d'interrompre l'abus et de le rapporter (Activité 2) • Identifier des stratégies pour interrompre l'abus et les sentiments qui y sont associés (Activité 3) • Identifier une gestion positive du stress et des stratégies de coping (Activité 4)
Leçon 5 Construction d'un vocabulaire et fixation de buts d'autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les stratégies pour interrompre un abus et le rapporter (Activité 1) • Définir les termes-clés afin de rapporter un abus (Activité 2) • Lister les buts personnels d'autoprotection (Activité 3)

Tableau 1 : Objectifs des différentes leçons de l'unité 1 du programme ESCAPE-DD

<p>Leçon 1 Vignette 1</p> 	<p>Thierry vit à la maison avec sa grand-mère. Lorsque Thierry fait une erreur, sa grand-mère le pousse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire la vignette • Demander aux participant-e-s : « Quel type d'abus est-ce ? Un abus sexuel, un abus physique ou un abus verbal ? Pourquoi ? ». • Demander à la personne de justifier sa réponse : « C'est un abus physique parce qu'elle le pousse, lui fait du mal, etc. ».
---	---

Figure 2 : Exemple de vignette proposée dans le programme ESCAPE-DD

Conclusion

Ce programme de prévention vient compléter les mesures déjà existantes. Il constitue une révolution par rapport aux pratiques classiques qui, jusqu'ici, ont laissé les personnes directement concernées en dehors de la question. Son intérêt réside en particulier dans l'objectif d'entraîner les processus cognitifs de haut niveau en lien avec des situations concrètes de la vie réelle. Cette forme de soutien intervient au cœur de ce qui, pour Greenspan, Switzky et Wood, caractérise la déficience intellectuelle. Celle-ci est en effet de plus en plus considérée comme un trouble touchant le *sens commun* et de fait la capacité à reconnaître et à éviter les risques pratiques et sociaux évidents (Greenspan, Switzky & Wood, 2011).

Bibliographie

- Brown, H. (2002). *Protection des adultes et des enfants handicapés contre les abus*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe. Internet : www.coe.int/t/ff/coh%20E9sion_sociale/soc-sp/Abus_F%20en%20couleur.pdf [Consulté le 31 juillet 2012].
- Greenspan, S., Switzky, H. N. & Wood, G. W. (2011). Intelligence involves risk-awareness and intellectual disability involves risk-unawareness: implications of a theory of common sense. *Journal of Intellectual and Developmental Disabilities*, 36(4), 242-253.
- Hickson, L. et al. (2008). Profiles of women who have mental retardation with and without a documented history of abuse. *American Journal on Mental Retardation*, 113(2), 133-142.
- Jonin, C. (en préparation). *ESCAPE-DD*: application d'un programme de prévention des maltraitements. Mémoire de maîtrise. Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.
- Khemka, I., Hickson, L. & Reynolds, G. (2005). Evaluation of a decision-making curriculum designed to empower women with mental retardation to resist abuse. *American Journal on Mental Retardation*, 110(3), 193-204.
- Khemka, I. & Hickson, L. (2008). *ESCAPE-DD an effective strategy-based curriculum for abuse prevention and empowerment for adults with developmental disabilities*. New York : The Joseph P. Kennedy, JR. Foundation New York State developmental disabilities planning council.
- Manciaux, M. (2001). La résilience. Un regard qui fait vivre. *Études*, 10 (395), 321-330. Internet : www.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321.htm [Consulté le 31 juillet 2012].
- Masse, M. & Petitpierre, G. (2011). *Maltraitance en institution : les représentations comme moyens de prévention*. Genève : Editions ies.
- Noir, S. (2011). *La maltraitance envers les personnes avec une déficience intellectuelle : administration du 1^{er} module du programme ESCAPE-DD*. Mémoire de maîtrise. Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, manuscrit non publié.
- Petitpierre, G. et al. (2012). *ESCAPE-DD*. Un programme d'apprentissage de stratégies de prévention des abus et de développement de l'empowerment destiné à des adultes ayant une déficience intellectuelle. Manuscrit non publié.
- Petitpierre-Jost, G. (2002). *Maltraitements et handicaps*. Lucerne : Editions SZH/SPC.
- Tomkiewicz, S. & Vivet, P. (1991) *Aimer mal, châtier bien*. Enquêtes sur les violences dans les institutions pour enfants et adolescents. Paris : Editions du Seuil.

Zuber, P.-L. (1995). Maltraitance dans les milieux institutionnels. *Prévention de la maltraitance et des abus en milieu institutionnel accueillant des personnes handicapées, Acte du colloque (Bâtiment administratif de la Pontaise, 21 avril 1995)* (pp. 41-42). Lausanne : Département de la Prévoyance Sociale et des Assurances.



Lic. Sc. Ed. Sara Noir

Educatrice spécialisée

La Combe, Appartement Campanule

Route d'Hermance 63

1245 Collonge-Bellerive

sara10_17@hotmail.com



Ph. D. Geneviève Petitpierre

Professeure ordinaire

Département de pédagogie spécialisée

Université de Fribourg

Rue St. Pierre Canisius 21

1700 Fribourg

genevieve.petitpierre@unifr.ch

Impressum

Revue suisse de pédagogie spécialisée
3/2012, Septembre 2012, 2^e année
ISSN 2235-1205

Editeur

Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée (CSPS)
Maison des cantons
Speichergasse 6, CH-3000 Berne 7
Tél. +41 31 320 16 60, Fax +41 31 320 16 61
cspss@cspss.ch, www.cspss.ch

Rédaction et production

redaction@cspss.ch
Responsables : Béatrice Kronenberg,
Martin Sassenroth
Coordination : Céline Joss Almassri
Rédaction : Céline Joss Almassri,
Myriam Jost-Hurni, Géraldine Ayer
Layout : Monika Feller

Parution

Mars, juin, septembre, décembre

Délai rédactionnel

Pour décembre 2012 : 3 septembre 2012
Pour mars 2013 : 4 janvier 2013

Annonces

annonces@cspss.ch
Délai : le 10 du mois précédent la parution
1/1 page CHF 660.-
1/2 page CHF 440.-
1/4 page CHF 220.-
TVA exclue

Tirage

300 exemplaires

Impression

Ediprim SA, Bienne

Abonnement annuel

Suisse : CHF 35.90 (TVA incluse);
Etranger : EUR 30.00
Numéro isolé : Suisse : CHF 9.20 (TVA incluse);
Etranger : EUR 8.00

Reproduction

Reproduction des articles autorisée avec
accord préalable de l'éditeur.

Responsabilité

Les textes publiés dans cette revue sont sous
la responsabilité de leur-s auteur-e-s. Ils ne
reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

Informations

www.cspss-szh.ch/fr
cspss@cspss.ch